

Annexe D Information et consultation publique

Parc éolien de Témiscouata II

Invitation **PORTES OUVERTES**

LE PROJET EN BREF

- Puissance totale installée : **50 MW**
- Nombre d'éoliennes : **22**
- Localisation : **sur les terres publiques de Saint-Elzéar et de Saint-Honoré** (site du projet éolien communautaire développé en partenariat avec la MRC)
- Mise en service prévue : **fin 2015**

Borex souhaite vous rencontrer afin de vous présenter les détails du projet. Une équipe sera sur place pour répondre à vos questions et aura le plaisir d'échanger avec vous.

PORTES OUVERTES :

Saint-Honoré-de-Témiscouata
Mardi 17 avril 2012, 11 h à 20 h
Édifice municipale, salle Charles-Morin
99, rue Principale

Saint-Elzéar-de-Témiscouata
Mercredi 18 avril 2012, 11 h à 20 h
Église de Saint-Elzéar-de-Témiscouata,
Grande salle de la nef
318, chemin Principal

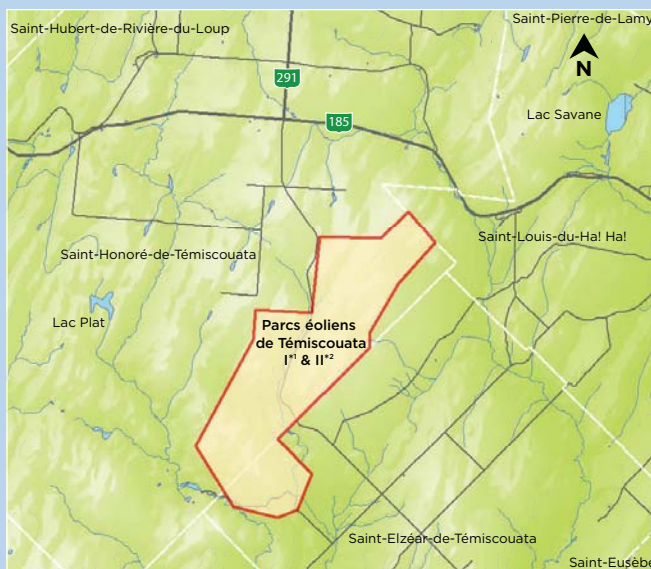
Pour plus d'information :
514 985.1353
info@boralex.com



BORALEX

Borex est une **entreprise québécoise** productrice d'électricité vouée au développement et à l'exploitation de sites **d'énergie renouvelable** dans les secteurs de l'éolien, de l'hydroélectricité, du solaire et du thermique. Ses 29 sites en opération sont localisés au Canada, en France et dans l'est des États-Unis. Détenant une **expertise pointue** dans le développement de projets éoliens, Borex s'engage à adopter une **approche respectueuse** de l'environnement et des communautés où elle déploie ses activités.

Localisation des Parcs éoliens de Témiscouata I & II



*1 Projet éolien communautaire de 25 MW développé par Borex et la MRC de Témiscouata

**2 Projet éolien de 50 MW développé par Borex

Parc éolien de TÉMISCOUATA II

Un projet de :

BORALEX
créatrice d'énergie

BORALEX

Boralex est une société québécoise productrice d'électricité vouée au développement et à l'exploitation de sites de production d'énergie renouvelable.

» Siège social situé à Kingsey Falls

» Détenu à 35% par Cascades

» Exploite près de 500 MW (éolien, hydro, thermique et solaire) au Canada, dans le nord-est des États-Unis et en France

Boralex détient une expertise pointue dans le développement de projets éoliens.

» En France : 10 parc éoliens en opération totalisant 161 MW

» En Ontario : un parc de 90 MW

» Au Québec :

- Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré 2 et 3 en construction (272 MW)

- Parc éolien de la Seigneurie de Beaupré 4 en développement (69 MW)

- Parc éolien de La Côte-de-Beaupré en développement (25 MW)

- Parc éolien de Témiscouata développé en partenariat avec la MRC de Témiscouata, qui détient 49 % du projet (25 MW)

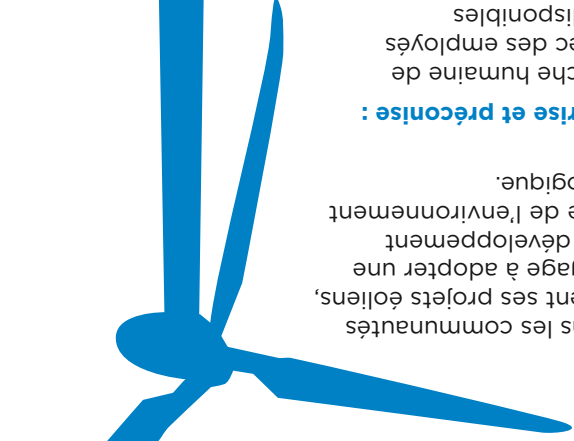
Engagée dans les communautés où s'implantent ses projets éoliens, Boralex s'engage à adopter une approche de développement respectueuse de l'environnement social et biologique.

Boralex favorise et préconise :

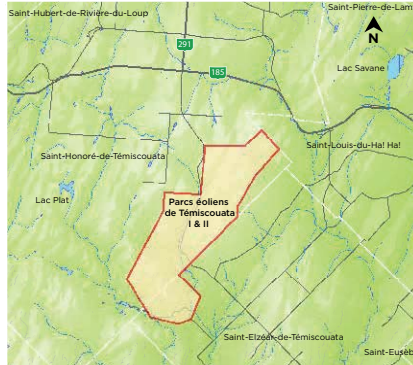
» Une approche humaine de gestion avec des employés dédiés et disponibles

» Des relations durables avec ses partenaires

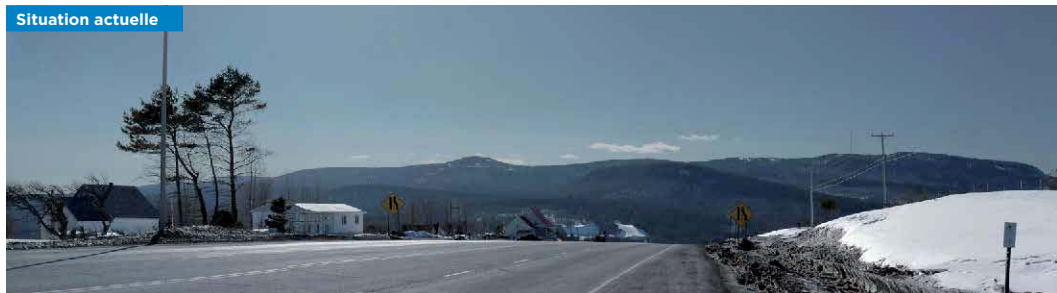
» Des relations harmonieuses avec le milieu d'insertion



Localisation des parcs



Point de vue : Saint-Louis-du-Ha! Ha! sur la route 185



Éléments techniques du projet

- » 22 éoliennes de 2,3 MW
- » Puissance installée de 50 MW
- » Hauteur des éoliennes entre 85 et 98 mètres
- » Situé sur les terres publiques de Saint-Honoré-de-Témiscouata et de Saint-Elzéar-de-Témiscouata
- » Aménagement d'un réseau électrique sous-terrain et de chemins
- » Installation d'une station de raccordement au réseau électrique
- » Partage d'infrastructures avec le projet communautaire Parc éolien de Témiscouata

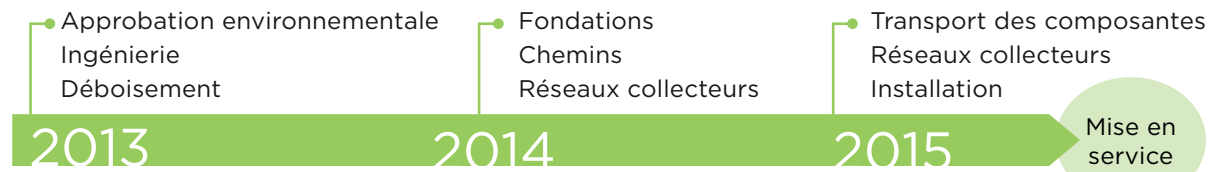
Mise en contexte

Boralex a acquis en 2012 un contrat de vente d'électricité d'une puissance installée de 50 MW et d'une durée de 20 ans. Boralex prévoit aménager ce parc éolien sur le même site que le projet éolien communautaire développé en partenariat avec la MRC de Témiscouata, afin d'optimiser le potentiel éolien disponible sur le territoire sélectionné.

Des retombées économiques intéressantes pour la région

En plus des contributions volontaires versées à la MRC, de nombreux emplois seront créés. Au plus fort de la saison de construction, environ **200 travailleurs** seront actifs sur le chantier. Par la suite, cinq emplois permanents seront créés pour la phase d'exploitation du parc. Au total, huit employés s'occuperont de l'entretien des deux parcs éoliens de Témiscouata. De plus, la région pourra bénéficier de **retombées indirectes**, notamment pour les services d'hébergement, de restauration et d'entretien des équipements et infrastructures.

Échéancier





COMMUNIQUÉ

Parcs éoliens de Témiscouata **Création d'un répertoire de fournisseurs** **Appel aux entreprises du Témiscouata**

Témiscouata-sur-le-Lac, le 11 octobre 2012 – Toutes les entreprises qui souhaitent être informées des opportunités d'affaires en lien avec la construction des Parcs éoliens de Témiscouata sont invités à transmettre leurs coordonnées complètes au CLD de la MRC de Témiscouata. Les entreprises peuvent œuvrer dans le domaine de la construction ou tout autre domaine, tels que la restauration ou l'hébergement. En plus de figurer dans une liste d'envois en lien avec les projets éoliens, les coordonnées des entreprises seront mises à jour sur le Répertoire des entreprises disponible sur le site Internet du CLD à l'adresse: www.cldtemiscouata.org.

Dans un souci de maximiser les retombées économiques au Témiscouata et de favoriser un rapprochement avec les entreprises de la région, un comité a été créé, réunissant des représentants de Boralex, de la SADC, du CLD et de la MRC de Témiscouata. Les fournisseurs inscrits au répertoire recevront de l'information relative aux projets et seront invités à proposer leurs services aux entrepreneurs généraux au cours d'une rencontre prévue au printemps 2013. Pour s'assurer d'être inscrit au Répertoire des entreprises et de mettre à jour les informations, notamment l'adresse courriel, il est possible d'utiliser le formulaire de modification disponible sur le site du CLD ou de communiquer avec madame Valérie Briand au CLD par téléphone au 418-899-9253, sans frais au 1 877-CLD-TEMIS (253-8364) ou par courriel: vbriand@cldtemiscouata.org.

Rappelons que les Parcs éoliens de Témiscouata permettront la création d'emplois et auront des retombées considérables pour la région, en faisant appel à des fournisseurs et des commerçants en période de construction (2013-2015) et d'exploitation (20 ans). Le premier parc développé en partenariat avec la MRC de Témiscouata (11 éoliennes) prévoit avoir recours à 50 travailleurs et le second (22 éoliennes) à plus de 200 travailleurs en phase de construction. Les emplois directs permanents créés pour la phase d'exploitation des deux parcs sont évalués à huit. Pour en savoir plus sur le projet consultez le site Internet: www.eolientemiscouata.com.

– 30 –

Pour de plus amples renseignements :

Caroline Chassé, Coordonnatrice Communications et Tourisme Témiscouata
CLD\MRC de Témiscouata cchasse@mrctemis.ca
418-899-6725 poste 111

L'équipe du comité de maximisation des retombées économiques des Parcs éoliens de Témiscouata a le plaisir de vous faire parvenir les dernières nouvelles sur les projets. Toutes les entreprises intéressées à être informées des opportunités d'affaires en lien avec la construction des Parcs éoliens de Témiscouata sont invitées à transmettre ou mettre à jour leurs coordonnées complètes disponibles sur le répertoire des entreprises du CLD de la MRC de Témiscouata.

Par l'intermédiaire de cette liste d'envoi, le comité de maximisation des retombées économiques vous invitera au printemps 2013 à un événement « speed-meeting » d'affaires. Cet événement représente une occasion unique pour vous de rencontrer des représentants de Boralex, de la MRC de Témiscouata et l'entrepreneur général responsable de la construction des Parcs éoliens de Témiscouata afin de proposer vos services. L'invitation sera distribuée aux entreprises intéressées du Répertoire des fournisseurs.

Comité de maximisation des retombées économiques

Dans le cadre du développement des Parcs éoliens de Témiscouata, un comité de maximisation des retombées économiques a été créé regroupant Boralex, la MRC de Témiscouata, le CLD et la SADC. Ce comité a pour mandat de faire bénéficier au maximum la région des investissements relatifs à la construction et à l'exploitation des Parcs éoliens de Témiscouata. Il a pour responsabilité d'informer les entreprises des évolutions récentes des projets, de créer des outils de liaison avec les entreprises et de maximisation des retombées, en plus de planifier une rencontre de type « speed-meeting » avec le milieu d'affaires de la région.

Bulletin d'information

Répertoire des fournisseurs

Assurez-vous que vos coordonnées sont à jour sur le Répertoire des entreprises du CLD au **www.cldtemiscouata.org**
Vous pouvez communiquer avec :

Valérie Briand :
1-877-CLD-TEMIS ou 418 253-8364
vbriand@cldtemiscouata.org

En plus du répertoire existant du CLD, il est possible pour toutes les entreprises environnantes intéressées à offrir des services dans le cadre de la construction ou de l'exploitation des parcs éoliens de s'inscrire au Répertoire des fournisseurs disponible sur le site Internet du projet : **www.eolientemiscouata.com**.

Quels sont les produits et services de votre entreprise ?

Les produits et services nécessaires dans le cadre de la construction et l'exploitation d'un parc éolien sont très diversifiés. Voici quelques exemples :

- » Domaine de la construction
- » Transport
- » Alimentation, restauration, hébergement
- » Entretien des routes, déneigement
- » Suivi environnemental
- » Approvisionnement de carburant
- » Services d'impression
- » Etc.

Membres du comité et personnes contacts

Valérie Briand

Agente de bureau,
CLD de la MRC de Témiscouata
vbriand@cldtemiscouata.org
418 899-9253, poste 100

Caroline Chassé

Coordonnatrice Service
Communications et Tourisme,
CLD\MRC de Témiscouata
cchasse@mrctemis.ca,
418 899-6725, poste 111

Alexandra Agagnier

Chargée de projets - réglementaire,
Boralex
alexandra.agagnier@boralex.com
819 363-5883

Yves Lebel

Directeur général, CLD de la MRC de
Témiscouata

Gaétan Ouellet

Directeur, SADC

Philippe Gagnon

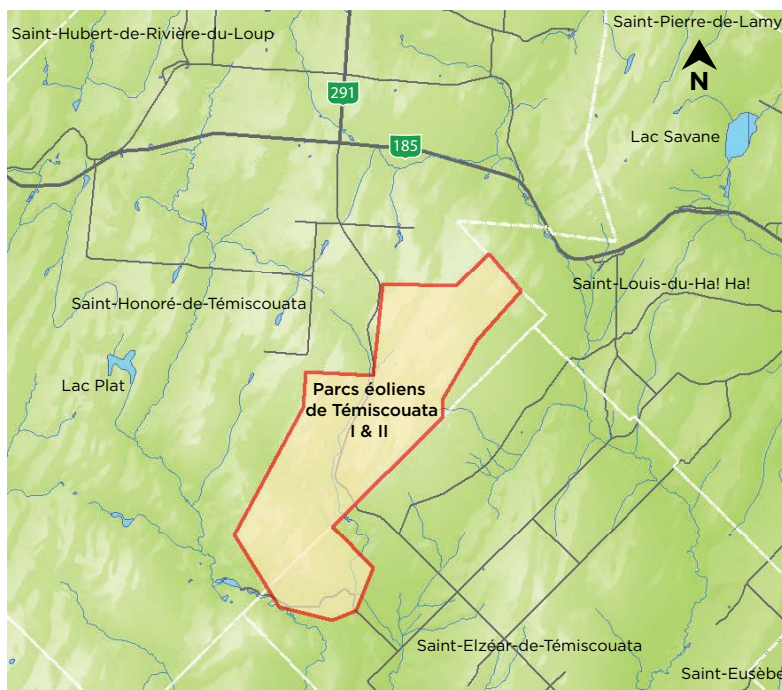
Directeur construction, Boralex

Retombées économiques des Parcs éoliens de Témiscouata

- » Investissements totaux : **200 M\$**
- » Jusqu'à **250 emplois** en phase de construction (2013-2015)
- » **8 emplois permanents** pour les 20 ans d'exploitation du parc
- » À prix et compétence égaux, les promoteurs s'engagent à **favoriser les entreprises locales**

Les Parcs éoliens de Témiscouata en bref

	Parc éolien de Témiscouata	Parc éolien de Témiscouata II
Partenaires	Boralex et MRC de Témiscouata	Boralex
Puissance installée totale	25 MW	50 MW
Nombre d'éoliennes	11	22
Début des travaux	Été 2013	Été 2014
Mise en service prévue	Décembre 2014	Décembre 2015
Durée du contrat avec Hydro-Québec	20 ans	20 ans
Localisation	Terres publiques de Saint-Honoré-de-Témiscouata	Terres publiques de Saint-Honoré-de-Témiscouata et de Saint-Elzéar-de-Témiscouata



Pour plus d'information :

1 877 663-5860
info@eolientemiscouata.com
www.eolientemiscouata.com



BORALEX